

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la Séance du 12 décembre 2022

Présents : MM. Victor, Godefroy, Corruble, Clément, Thibault, Gallais
Mmes Gauthier, Hubert, Lhomme-Carpentier, Mabire, Tufel

Absents ayant donné pouvoir : néant

Absents excusés :

Mme Lanchon
M. Lemeunier
M. Deneuve
M. Leclef

Absent : néant

La séance est ouverte à 20 h 05

Le quorum est atteint.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Mme Gauthier est élue secrétaire de séance.

Observations sur le compte rendu de la séance du 27 octobre 2022 : néant

ORDRE DU JOUR

- 1) Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - renouvellement de la convention de mutualisation avec la CCCA pour le service informatique :

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a mis en place, depuis quelques années, un service commun informatique afin de mutualiser les ressources humaines communautaires dans ce domaine. La commune a adhéré à ce service. Il convient de renouveler la convention d'une durée de trois ans du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026. M. le Maire invite le conseil à délibérer en ce sens.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré, accepte d'adhérer au service commun informatique de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et autorise M. le Maire à signer la convention.

- 2) Implantation des réserves incendie

M. le Maire rappelle que le conseil avait projeté d'implanter quatre réserves de 120 m³ pour la défense incendie au Hameau de Veauville. Eu égard à la nouvelle réglementation du mois d'avril 2022 qui modifie les distances entre les poteaux d'incendie, le SDIS préconise d'installer à la place deux réserves de 60 m³.

Les terrains où seront implantées les citernes appartenant à la Communauté de Communes, il conviendra de délibérer afin que la commune acquière une partie des parcelles concernées, à l'euro symbolique. Nous attendons les délibérations du Conseil communautaire afin de pouvoir délibérer à notre tour.

3) Travaux de rénovation à la salle des fêtes

M. le Maire précise que nous sommes en attente des devis Delaune pour le changement des convecteurs électriques et Carré Décor pour le remplacement des rideaux.

M. le Maire indique que la commission travaux se réunira pour le choix des entreprises lorsque nous aurons tous les devis.

M. Clément demande si la commune a une vision de la réouverture de la salle. M. Le Maire répond que le Bureau de contrôle Véritas vient le 20 décembre prochain effectuer le contrôle des installations électriques. Il faudra ensuite un avis favorable de la Commission de sécurité de la Sous-Préfecture afin de valider sa réouverture.

M. le Maire pourra alors répondre aux demandes de la Communauté de Communes pour d'éventuelles manifestations, selon l'utilisation de la salle, en attente des travaux.

Néanmoins la salle ne pourra être louée à nouveau aux particuliers que lorsque les travaux seront complètement terminés.

4) Informations diverses

Les habitants de 67 ans et plus pourront venir retirer leur panier gourmand de Noël le vendredi 16 décembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18h à la mairie.

5) Questions diverses

Mme Lhommet-Carpentier demande si des travaux de réparation sur le plafond de l'église au niveau de la nef sont prévus. L'entreprise qui était déjà intervenue sur le plafond n'existe plus. M. le Maire répond que ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant ces travaux n'étant pas urgents.

Mme Lhommet-Carpentier souhaiterait savoir quand va être étudié le dossier de pose de caméras dans la commune. M. le Maire précise que pour l'instant la commune va terminer les travaux de la salle des fêtes et l'implantation des réserves incendie au Hameau de Veauville puis dans le centre du village.

La séance est levée à 21 h 10.